



Daux

Ensemble en
2021

Meilleurs vœux !

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

HIVER 2020





L'année 2020 a débuté sous les menaces des nouvelles trajectoires aériennes, de la mobilité difficile vers la Métropole et dans la perspective du renouvellement des Conseils municipaux.

La crise sanitaire s'est invitée de manière brutale et dramatique pour beaucoup d'entre nous.

Mais nous avons tous réagi en nous protégeant, en protégeant les autres, en redécouvrant pour certains nos commerçants locaux, en maintenant les services aux administrés, en nous entraïdant les uns les autres. Nous vivons une deuxième vague tout aussi dangereuse à laquelle s'ajoute une série d'attentats qui nous ramènent aux jours sombres de 2015.

Malgré les contraintes et les menaces le nouveau Conseil Municipal, fortement renouvelé, s'est mis au travail sans attendre pour relever les défis de demain et préserver la qualité de la vie dans notre beau village dans une solidarité encore plus indispensable aujourd'hui qu'hier.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2021.

Patrice Lagorce, maire de Daux



Plan Vigipirate

Urgence attentat, qu'est ce que cela veut dire ?

Ce niveau est activé en cas de menace d'attaque terroriste imminente ou à la suite immédiate d'un attentat.

Cet état de vigilance et de protection maximal est mis en place pour une durée limitée à la gestion de crise sur l'ensemble du territoire national ou sur une zone géographique délimitée.

Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise (fermeture de certaines routes et des transports publics...)

Le plan Vigipirate est porté au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national depuis le 29 octobre 2020. Il s'agit du plus haut niveau d'alerte du dispositif de lutte contre le terrorisme.

Concrètement, cela se traduit sur la Commune par plusieurs mesures, parmi lesquelles :

- Une sécurité renforcée aux abords des écoles, avec notamment la présence dissuasive matin et soir des agents techniques municipaux et la mise en place des véhicules municipaux devant les entrées afin de parer à l'éventualité d'une attaque par voiture bélier.
- Un renforcement des rondes qui sont régulièrement effectuées en temps normal dans le village..
- Des relations renforcées et efficaces avec la gendarmerie de Grenade.

Nous demandons aux habitants de la Commune une vigilance accrue et surtout de signaler à la mairie tout comportement suspect.



Grippe aviaire



Depuis le 17/11/2020, l'ensemble du territoire français est classé en risque élevé vis-à-vis du risque grippe aviaire.

Pensez à protéger vos basses-cours à l'aide de filets et à surveiller quotidiennement vos oiseaux.

Tenez-vous informé sur : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/> et sur le site de la mairie.

Les détenteurs de basse-cour sont tenus de se déclarer directement à leur mairie ou en utilisant le site du Ministère de l'agriculture.

Le Conseil Municipal

Le maire



Patrice Lagorce

Les adjoints



Yves Géraud
Premier Adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux



Véronique Gaubert
Deuxième Adjointe en charge de la Vie Scolaire et des Affaires Sociales



Claude Sandreau
Troisième Adjoint en charge des Associations, des Commerces, de l'Agriculture et de la Sécurité



Danièle Birello
Quatrième Adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine



Denis Bernard
Cinquième Adjoint en charge des projets

Renouvellement !

Une équipe municipale, dynamique et renouvelée aux 2/3, a pris ses fonctions le 27 mai dernier pour un mandat de 6 ans.

Découvrez vos nouveaux élus !

Les délégués



Mélanie Bouvier
Déléguée à la Communication



Amélie Brientin
Déléguée à la Mobilité



Yves Léauté
Délégué aux Finances



David Zabotto
Délégué à l'Environnement

Les conseillers municipaux



Patrick Albert



Pascal Bénéteau



Enzo Birello



Michel Chevallier



Martine Humayou



Magalie Jorge



Sandrine Sanchez



Nicole Sennou



Fabienne Vaissières

Les Commissions municipales sont mises en place :

- Finances
- Urbanisme et mobilité
- Affaires sociales (CCAS)
- Affaires scolaires et Jeunesse
- Culture, Patrimoine et Communication
- Associations, Commerces, Agriculture et Sécurité
- Environnement, Projets et Travaux
- Appels d'offres

3 élus sont délégués à la Communauté de Communes des Hauts-Tolosans (CCHT) : Patrice Lagorce, Amélie Brientin et David Zabotto. A ce titre, ils sont parties prenantes dans plusieurs Commissions au niveau de la CCHT.

Les élus s'investissent également dans les instances officielles suivantes : Syndicat mixte des eaux et de l'assainissement (SMEA), Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG), Comité national d'action sociale (CNAS), Syndicat mixte pour l'aménagement de la forêt de Bouconne, Syndicat mixte pour l'étude et la protection de l'environnement, Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Un Correspondant Défense et Sécurité routière est nommé.

Travaux et projets

Aux écoles :

En application du diagnostic énergétique, un film occultant a été posé dans les pièces fortement exposées afin de diminuer la température dans l'école. Le remplacement des lumières par des dispositifs LED se poursuit. Des travaux ont été réalisés à l'école maternelle par ailleurs (parois de séparation dans les toilettes, ...).

A noter la dotation en nouveau matériel informatique (2 ordinateurs portables par classe ainsi qu'une imprimante) de l'école maternelle à l'automne.

Le projet d'extension de l'école maternelle suit son cours pour une phase travaux en 2021. Ce projet consiste à ajouter 2 nouvelles salles de classe sous le préau actuel et à créer un nouveau préau.

La fibre :

Fibre 31 aura câblé la quasi-totalité de la commune d'ici à 2021.

Les armoires optiques restent à installer, l'une chemin de la Gare et l'autre à la salle des fêtes.

L'ouverture des services aux particuliers qui pourront contractualiser avec les opérateurs de leur choix se fera courant 2021 suivant l'avancement des raccordements des différents quartiers.

Plus d'informations ici :

hautegaronnenumérique.fr/publications/

L'année 2019 a été riche en travaux bien que le confinement ait fait prendre du retard à certains du fait des mesures sanitaires prises pour faire face à l'épidémie de COVID 19.

Dans le village :

Le réseau d'eau potable a été rénové **chemin des Fangues** et **rue du Château** permettant ainsi de résorber un point noir lié à l'ancienneté du vieux réseau de fonte grise.

Les travaux du Syndicat des Eaux terminés, la communauté des communes a pris le relais pour refaire le revêtement du chemin des Fangues ainsi que les bordures côté habitations.



Le revêtement du **chemin de Menqué** a été refait en totalité à l'été 2020, et les lampadaires ont été repeints **impasse des Sources**.



Des aménagements ont été réalisés en plusieurs endroits de la commune (ralentisseur chemin de la Mouline, évacuation d'eau pluviales chemin du Ribarot, ...)

Saluons le travail en commun réalisé au stade où la mairie et les Taoupatz ont conjugué leurs efforts pour agrandir la salle du club-house.



La surface des terrains de tennis a été réhabilitée à l'automne, passant du vert au bleu au passage.

Les deux projets majeurs de l'année ont concerné la fin des travaux de la **médiathèque** ainsi que ceux du **local médical** : nous leur consacrons à chacun un article dans les pages suivantes.

Ces réalisations s'inscrivent dans notre projet de **redynamisation du centre du village** qui a vu ces dernières années la réhabilitation de l'ancienne école (espace Jean Poulou), la création de l'espace du 19 mars, l'urbanisation du parvis et de la rue de l'église, et plus près de nous, l'achat, la réhabilitation et l'ouverture du "Bistrot" Chez les Filles en 2019, que nous vous présentons plus en détail dans ce bulletin.

N'oublions pas que le **Domaine de Peyrolade** a ajouté à son activité de restaurant celle d'hôtel en remplacement des gîtes antérieurs, permettant à la commune d'offrir un hébergement de qualité.

Les étapes suivantes de la redynamisation du centre du village concerneront la réhabilitation et la réouverture de **l'épicerie**, la requalification de la **cour de l'espace Poulou** et la réhabilitation du bâtiment de la **mairie**.

Ce dernier projet a été lancé par le conseil municipal le 13 octobre pour une première tranche.

Pour l'épicerie, nous sommes en phase projet désormais.

La Médiathèque



Un peu d'histoire...

La bibliothèque municipale a fêté ses vingt ans en 2019. Elle a ouvert ses portes pour la première fois le 06 février 1999 dans les locaux de l'ancien Foyer Rural, rue du Pesage. Les travaux de rénovation de l'ancien presbytère lui ont permis de s'installer dans un cadre chargé d'histoire et plus spacieux en septembre 2020.

Devenue médiathèque en 2017, plus de 8500 ouvrages, romans, Bandes Dessinées, documentaires, albums jeunesse, contes, musique et cinéma sont désormais disponibles aux prêts.

Fonctionnement

Colette vous accueille à la médiathèque Rue du Pesage.

Le prêt est entièrement gratuit sur inscription préalable.

Les horaires d'ouverture

Lundi, Jeudi et Vendredi : 16h00 - 19h30

Mercredi : 14h30 - 19h30

Des créneaux sont réservés pour les accueils de classes avec lectures, animations et prêts de livres

Les modalités de prêts

Durée du prêt :

- 3 semaines pour les romans, documentaires, bandes dessinées, albums
- 1 semaine pour les DVD et CD (musique et cinéma)



Pendant les travaux...



... Et maintenant

La médiathèque déménage dans ses nouveaux locaux !

La médiathèque a ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux de l'ancien presbytère, rue du Pesage, le 7 septembre 2020.

Trois salles accueillent désormais les collections municipales et départementales (prêts de la médiathèque départementale). Une salle est réservée aux plus petits et les deux autres aux adultes.



Le cadre ancien a été préservé chaque fois que cela a été possible (cheminées de brique, panneaux de stuc, colombages) et certains éléments ont été reproduits à l'identique (menuiseries extérieures).

La galerie du rez-de-chaussée sert d'accueil et de dégagement.

A l'étage, outre une surface de rangement, la grande salle au plafond à la française a été réhabilitée et servira de salle de réunion. Un bureau a été aménagé pour la bibliothécaire.

La salle de l'ancienne bibliothèque a retrouvé son rôle initial de salle polyvalente que les plus anciens ont connu et sert d'ores et déjà aux activités associatives et aux réunions.

Merci aux financeurs (l'Etat, la région, le Département, l'Europe) qui ont permis à la commune de mener à bien ce projet culturel dans un lieu patrimonial.

Dans le même temps la commune a acquis le logiciel Orphée de gestion du fond en concertation avec la commune de Montaignut-sur-Save ce qui a permis d'optimiser les coûts.

Animations

La médiathèque propose régulièrement des animations et des expositions accompagnées d'une sélection d'ouvrages disponibles aux prêts.

- Les P'tits Loups : une animation pour les 0-3 ans, un vendredi par mois
- Le Repas de la Médiathèque : un repas partagé avec les lecteurs le dernier mercredi de juin
- Le Troc de Plantes : les 1ers dimanches de mai et de novembre
- Les Ateliers d'écriture adulte & ado : un vendredi par mois
- D'autres activités sont également proposées : soirée loisirs créatifs, groupe lecture et plus encore si vous avez des suggestions !

L'équipe des bénévoles

Depuis plus de 20 ans, les bénévoles se sont succédés à la bibliothèque, participant chacun selon ses disponibilités à sa création et sa gestion. Ils ont assuré les heures de permanences et les animations, ont participé aux réunions et aux manifestations.

L'équipe actuelle est composée d'une douzaine de bénévoles réguliers et de nombreux lecteurs intervenant ponctuellement.

Redynamisation du cœur du village

Cabinet médical

4 Place de la mairie
31700 Daux

Docteurs Ottavia Vazzana et Mélanie Perrié-Rocayriès

Consultations sur rendez-vous
au 06 66 40 43 60 ou sur Doctolib

Infirmière Pauline Richard

Prise de rendez-vous au
06 69 40 36 11



Ouverture du cabinet médical

Le local médical a pris place le 21 septembre place de la mairie, dans l'ancienne maison de Monsieur et Madame Siméon rachetée par la mairie et réhabilitée pour un usage professionnel.

Les deux cabinets du rez-de-chaussée sont occupés par le docteur Vazzana et le docteur Perrié-Rocayriès, qui s'étaient installées provisoirement route de Mondonville en février 2020.

Un cabinet reste encore libre à l'étage, la dernière pièce servant de lieu de vie pour les occupants.

L'ancien garage a été transformé pour accueillir le cabinet d'infirmières que dirige Pauline Richard.

Cette réinstallation de professionnels de santé était grandement attendue par toute la population au moment où plusieurs praticiens environnants ont cessé leur activité.

Elle a été possible grâce à l'aide de l'Etat et du département dans le cadre du contrat de ruralité et du contrat de territoire.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles occupantes et une pleine réussite dans leur entreprise !

Ouverture du "Bistrot" Chez les Filles

Le Bistrot » Chez les Filles a ouvert ses portes en août 2019 dans les locaux acquis, réhabilités et remis aux normes par la municipalité.

Le Bistrot connaît depuis un beau succès et est toujours debout malgré la crise qui touche particulièrement durement les petits commerces !!!

Pendant les périodes de fermeture pour cause de confinement, le Bistrot a su s'adapter en proposant des plats variés à emporter sur commande.



En temps normal, le menu à 14€ (buffet de hors d'œuvres, plat du jour, dessert, vin) vous ravira les papilles tous les midis, du lundi au samedi. Des surprises vous attendent suivant l'inspiration du chef...

Cuisine maison et produits frais de saison.

Dès que possible, le Bistrot programmera de nouveau des soirées à thème afin de se retrouver ensemble dans une ambiance familiale.

Le Bistrot fait également dépôt de pain (sur commande).

A très bientôt !

Le "Bistrot" chez les Filles

Place de l'église
31700 Daux

Infos et commande de plats à emporter pendant le confinement au :

05.62.13.73.55 ou 06.22.82.85.77



Le coin gourmand

Tous les vendredi à partir de 17h,
place du Padouenc

(à côté des terrains de tennis),
des producteurs locaux vous accueillent et
vous proposent leurs produits de qualité.

Le port du masque est de rigueur.



N'hésitez pas à les contacter pour
passer vos commandes ou pour toute
information !!!

Le coin gourmand connaît un franc succès, notamment en cette période de pandémie, pendant laquelle les gens ont particulièrement à cœur d'aider les petits commerces et producteurs locaux. L'ambiance est au rendez-vous et permet aux habitants de se rencontrer, dans le respect des gestes barrières.



Le Fromager : Pierre
06.82.94.40.26



**Les Produits du Clos
(légumes) : Isabelle**
06.79.01.72.90



**Le Boucher Charcutier :
Ludovic** 06.70.47.05.50



**Les Poissonniers :
la Belle d'Arcachon
Delphine et Laurent**
06.26.95.89.28
06.22.33.66.33



**Le pizzaiolo / traiteur /
rôtisseur : Le Kitijo
Jean-François**
06.47.96.19.07

Un **Apiculteur**
complète l'équipe
chaque premier
vendredi du mois:
Philippe
06.61.83.54

Le Peyrolade

*Pendant le confinement, le PEYROLADE vous
propose un menu de terroir à emporter tous
les vendredis, sur commande !*



Le Peyrolade

36 D Rue de la République , 31700 DAUX

Hôtel : 05 34 52 08 46

contact@domainepeyrolade.com

Restaurant : 07 69 65 27 12

lepeyrolade@domainepeyrolade.com

<http://www.domainepeyrolade.com/>

 @LePeyrolade

Référencé au MEET de TOULOUSE qui a
ouvert ses portes en 2020

DAUX peut s'enorgueillir d'abriter plusieurs châteaux !

Le plus central, celui de PEYROLADE, connue une longue première vie, chargée d'Histoire. Sous l'impulsion d'Aurélie et Gérald BLANCHARD, il commença sa carrière hôtelière en 2008 par la création de gîtes dans la maison d'hôtes qui jouxte le bâtiment principal.

La qualité de l'accueil, alliée à celle du cadre, permet un développement orienté vers des populations de voyageurs à dominante commerciale, attirées par le bassin d'emploi Toulousain, très largement tourné vers l'aéronautique.

Le restaurant a ouvert en juin 2018. Grâce au choix de la tradition dans les menus proposés, ainsi que du recours aux **producteurs locaux**, qu'il s'agisse des produits de maraîchage, de la viande ou des fruits, cette activité a connu un succès croissant. La prochaine arrivée au piano d'une **chefe gersoise** devrait confirmer ce statut.

Le passage de la structure gîtes à celle d'hôtel s'est effectué début 2020, et la référence « **Logis 3 étoiles** » a été directement obtenu en Juillet 2020 par Le PEYROLADE, pour une capacité de 10 chambres.

Saluons cette réussite qui couronne plusieurs années de travail !

L'objectif que se sont fixés Aurélie et Gérald est, en dépit de la crise sanitaire actuelle, de pouvoir ouvrir 4 chambres supplémentaires fin 2020. Et de parvenir, à court terme, à 19 chambres.



Enfance et Jeunesse

Parcours citoyen

Le Parcours citoyen existe depuis la suspension du service militaire en 1997. Il comprend 3 étapes successives obligatoires :

- L'enseignement de la Défense en classes de collège et lycée.
- **Le recensement en mairie de résidence à partir de 16 ans.** Toutes les jeunes filles et garçons qui auront 16 ans en 2021 doivent se faire recenser à la mairie de Daux.
- La Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD) devant être effectuée entre la date du recensement et 25 ans. La journée Défense et Citoyenneté est obligatoire. L'attestation sera demandée pour s'inscrire aux examens de l'éducation nationale, passer le permis de conduire, etc.



Le Chantier Jeunes organisé depuis plusieurs années maintenant en juillet a été annulé cette année en raison de la crise sanitaire.

Petite enfance

Crèches (Merville et Bretx), Assistantes Maternelles (AM) agréées, Maison des AM, Relais des AM, Lieu d'Accueil Parents-Enfants (Grenade) et Halte Garderie (Grenade) sont les modes de garde collectifs et individuels mis à disposition pour les enfants avant leur entrée à l'école maternelle.

Notre commune compte 16 assistantes maternelles qui proposent 47 places d'accueil en garde individuelle. Daux se situant au SUD de la CCHT, les habitants se heurtent à des problèmes logistiques pour utiliser les accueils collectifs. Afin de pouvoir leur proposer le choix sur le mode de garde de leur(s) enfant(s), la municipalité a fait une demande d'étude d'implantation d'un établissement d'accueil collectif dans le secteur Daux-Montaigut auprès de la commission Petite Enfance de la CCHT.

Toutes les informations concernant les modes de garde sont disponibles sur le site internet de la mairie.

L'école et l'ALAE

La rentrée scolaire s'est faite dans un contexte un peu particulier cette année du fait de la crise sanitaire. La municipalité et ses services concernés (techniques, cantine, ALAE) ont travaillé de concert avec l'équipe pédagogique afin que l'ensemble des services associés à l'école s'adaptent et puissent ouvrir et que les enfants continuent d'aller à l'école et à l'ALAE sereinement et avec plaisir.

Le nombre d'élèves est le suivant pour l'année scolaire 2020-2021 :

- Maternelle : 100 élèves répartis sur 4 classes
- Élémentaire : 178 élèves répartis sur 7 classes

Depuis le retour des vacances scolaires d'octobre, le port du masque est obligatoire en élémentaire et les protocoles sanitaires ont été adaptés en maternelle et en élémentaire afin de répondre aux nouvelles instructions gouvernementales : récréations décalées, augmentation des services cantines, adaptation du fonctionnement de l'ALAE...

A cela s'est greffé le passage en Vigipirate Urgence Attentat : il a là aussi fallu renforcer le dispositif afin de sécuriser les écoles et leurs abords : présence des personnels techniques matin et soir, blocage voiture des zones d'accès aux écoles, etc.

Nous demandons aux parents de faire preuve de civisme aux abords des écoles : soyez à l'heure, roulez doucement, évitez les regroupements, ne vous attardez pas sur les parkings et portez un masque, il est obligatoire.

Le Local Jeunes

Le Local accueille les jeunes de 10 à 15 ans pendant les vacances scolaires. Il se situe dans la cour de l'Espace Jean Poulou place de la mairie. Il a fonctionné au mois de juillet pendant 3 semaines ainsi que durant les vacances d'octobre.

Au total, c'est une trentaine de jeunes qui a pu profiter des activités intérieures et extérieures variées proposées par l'équipe de Cédric.

Au programme : sport au city stade, décoration du local, karaoké, jeux dans la cours du Local, jeux de société, quizz, énigmes, film pop-corn, rallye photo, sensibilisation au recyclage, pétanque avec le Club du village... mais également des sorties, entre autres au Lac de Sesquières et à la base de loisirs de Bouconne cet été, ainsi qu'à Animaparc et au musée Georges Labit de Toulouse en octobre.

L'équipe du Local Jeune a su adapter son fonctionnement à la crise sanitaire afin que les jeunes puissent en profiter en toute sécurité.

Inscriptions / Informations / Questions :

Par message sur Facebook "Daux local jeunes"

Par sms au 06 22 95 30 45 de 8h à 20h du lundi au vendredi

Merci à Cédric et son équipe pour leur investissement, et rendez-vous en février si cela est possible !

Mobilité



Vélos à assistance électrique (VAE) :

La Région Occitanie propose une aide aux particuliers pour l'achat d'un VAE: "Eco-chèque mobilité" d'un montant de 200€ cumulable avec le bonus VAE de l'Etat. Plus d'informations sur <https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

Une première étape d'installation de **gare vélos** a été décidée fin 2020 aux écoles, au Padouenc, à la médiathèque et place de la mairie.

Le **cheminement piéton** entre les deux branches de la rue Babonneau le long de la route de Mondonville est en train de se terminer.

En 2020 le **plan de mobilité rural** a été établi en relation avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Des contacts sont en cours avec **Tissé** dans le cadre du SCoT et de la Communauté de communes afin de trouver des solutions pour l'avenir et décongestionner notre secteur, poursuivant ainsi l'action déjà engagée depuis 2018 par la commune de DAUX. L'extension du réseau REV du conseil départemental est demandée par ailleurs.

La mobilité devient un handicap pour notre territoire.

Propreté du village



(Photo La Dépêche)

La collecte des encombrants a lieu 1 fois par mois, toutes les infos ici : <https://www.hautstolosans.fr/encombrants> ou au 05 61 82 63 74.

La fréquence de passage de la **balayeuse** a été augmentée dans le village et les lotissements ; les services communaux passent régulièrement dans le village afin de le maintenir propre et agréable.

Malgré cela, des **dépôts sauvages** restent souvent à déplorer et la commune, en relation avec la Communauté de communes, veille à ce qu'ils soient enlevés le plus tôt possible.

Si vous constatez des dépôts sauvages, merci de les signaler en mairie.

Nous travaillons également avec la Communauté de communes pour installer de nouveaux **containers verts et jaunes** là où il en manque.

Si vos points de collecte de déchets ménagers et recyclables vous semblent sous-dimensionnés, merci de le signaler en mairie.

Enfin, nous vous demandons de jeter vos déchets seulement dans les containers proches de votre domicile afin de ne pas pénaliser les habitants des autres quartiers.

Urbanisme



Le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) révisé a été mis en œuvre opérationnelle en février 2020.

Cette révision était nécessaire pour assurer la compatibilité avec le schéma de cohérence territorial notamment sur la **protection de l'environnement** (trames vertes et bleues), la réduction de la consommation des espaces naturels, la diversité de l'offre de logements, l'**accueil des nouvelles populations** dans le cadre d'une **croissance raisonnée** qui amèneront la commune à 3000 habitants en 2030 soit 25 à 30 logements par an, rythme qui est tenu depuis 2011.

Sécurité

PREVENTION DES INCENDIES

Il est à noter que l'arrêté pris en 2019 concernant l'**entretien des parcelles non cultivées** (en vue de limiter les risques de départ de feux) a eu une déclinaison opérationnelle en juin, juillet et août 2020. Globalement les dauxéens ont joué le jeu et avec la sécheresse seul un accident sur un terrain qui avait été broyé auparavant a été à déplorer.

Hormis le contexte Vigipirate déjà évoqué, la municipalité souhaite renforcer ses actions, en particulier dans les domaines suivants :

PARTICIPATION CITOYENNE et VOISINS VIGILANTS

Les administrés de DAUX se sont mobilisés dans plusieurs quartiers, soit dans le cadre de voisins vigilants soit dans le cadre de la participation citoyenne pour laquelle la commune a contractualisé avec la gendarmerie et la préfecture.

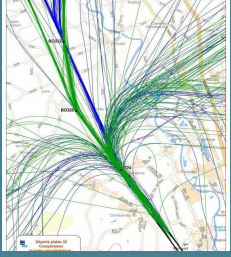
Les nouveaux quartiers volontaires pour intégrer ce dispositif de participation citoyenne doivent communiquer à la mairie les référents proposés pour leur secteur.



SECURITE ROUTIERE

Les excès de vitesse et comportements dangereux des conducteurs sur la commune, qu'ils soient dauxéens ou non, ne sont pas acceptables. Des études sont en cours afin de définir une nouvelle étape de sécurisation dans plusieurs zones identifiées comme posant problème.

Trajectoires aériennes



2020 a été une année intense après les conclusions du commissaire enquêteur en novembre 2019 approuvant avec des réserves les nouvelles trajectoires malgré les nombreuses interventions à tous les niveaux de la municipalité et des associations.

Un travail de **concertation** se poursuit avec les communes avoisinantes, notamment **Larra**, et les associations afin d'éviter que le village de Daux ne soit fortement impacté par la modification des trajectoires aériennes.

La mairie qui avait obtenu la mise en place d'un **sonomètre** de l'aéroport a poursuivi son action débutée à l'été 2019 en rencontrant Monsieur le Préfet, la DGAC, en remettant les résultats des mesures montrant l'**impact sonore** à la DGAC et à la Préfecture. Le nouveau conseil municipal a délibéré sur le sujet dès son élection en demandant **l'abandon de l'expérimentation** au vu de l'augmentation des nuisances sonores sans commune mesure avec celles estimées dans le dossier d'enquête publique.

Dernier acte, les délibérations faites en conseil municipal à Daux et à Larra en octobre 2020 afin de demander au Préfet l'annulation de l'enquête publique de 2019.

Dans le même temps la DGAC a lancé la démarche **d'approche équilibrée** impliquant toutes les communes survolées. La mairie a reçu la DGAC et l'aéroport le 8 septembre 2020 à ce sujet.

L'association DAUX Environnement a très largement mobilisé les dauxéens pour que leur voix soit entendue et communiquée régulièrement sur le sujet auprès de tous.

Ce travail sera long et notre implication totale, les informations sont mises à jour régulièrement sur le site internet de la mairie.

CCAS

Le CCAS s'est renouvelé à la suite des élections municipales et a poursuivi son action auprès des personnes en difficulté, dans le cadre de la crise de la covid-19, du plan canicule, du plan grand froid... en instruisant les dossiers qui lui sont confiés.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie ou de Véronique Gaubert, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales.

Le **repas des aînés** a eu lieu en janvier 2020 à la salle des fêtes rassemblant plus d'une centaine d'anciens de la commune. L'orchestre J-P Laurens a permis aux plus courageux de se dégourdir les jambes !

En 2021, dans la situation sanitaire actuelle, le repas des aînés n'aura pas lieu. En Janvier, un **colis** sera offert aux couples ou personnes isolées âgés de 80 ans au 31 décembre 2020 pour pallier à l'annulation de cet événement cher au cœur des dauxéens.



Repas des aînés, janvier 2020 (photo La Dépêche)

Le **portage des repas à domicile** a pu être maintenu sans interruption, y compris pendant le premier confinement. Rappelons que ces repas sont fournis par CRM Rodez, le prestataire qui fournit également les repas de la cantine des écoles.

CLSH Bouconne

Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie ou de Véronique Binet-Gaubert, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales, ou encore auprès du centre directement :

http://www.bouconne.fr/smafb/centre_loisirs.aspx



CENTRE DE LOISIRS DE BOUCONNE
Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne

Le centre de loisirs de Bouconne, notre ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) a rouvert en mars. Suite au renouvellement des conseils municipaux, Camille Pouponneau, maire de Pibrac en assure désormais la présidence en remplacement de Pierre Sanchez, ancien maire de Montaignut-sur-Save que nous remercions pour son action.

Nous rappelons que le Centre de Bouconne accueille les enfants de Daux les **mercredis après-midis** et pendant les **vacances scolaires** sur inscription.

La vie des Associations

Les activités des associations ont pu reprendre en mars grâce à des protocoles adaptés, discutés avec chaque association. Malheureusement le reconfinement d'octobre les a obligés à stopper à nouveau leurs activités.

La mairie est à leur écoute ainsi qu'à celle des commerçants touchés par la crise sanitaire.

Toutes les coordonnées des Associations sont disponibles sur le site de la mairie.

Le Foyer Rural



La dernière saison du foyer rural s'est terminée trop tôt, malheureusement, en mars...

La nouvelle saison 2020-2021 a

pu démarrer grâce aux adhérents qui ont répondu présents et ont soutenu le foyer.

Comme chaque année et malgré la situation sanitaire qui nous impose de nous adapter, en particulier en suspendant les activités suivant les consignes gouvernementales, de nombreuses activités sont proposées, que ce soit pour les enfants ou les adultes.

Les mesures sanitaires, en concertation avec l'adjoint responsable des associations, sont bien sûr respectées.

Chacun peut trouver au foyer rural soit un moment de détente, soit une activité tonique ou des apprentissages (l'anglais, la langue des signes), faire de la couture, peindre, dessiner, tout cela dans une ambiance conviviale.

Le foyer rural organise aussi en décembre le calendrier de l'avent afin de récolter des denrées et friandises, pour les offrir à des familles en difficulté.

On peut aussi signaler le gala (fin juin) qui permet de présenter les activités proposées au cours de la saison passée et en septembre (annulé en 2020), le vide-grenier qui anime le village.

Tout cela fonctionne grâce à des bénévoles qui se débattent pour faire vivre le foyer rural, la mairie qui les soutient et met à leur disposition les différentes salles nécessaires aux activités, sans oublier le dévouement des professeurs et la fidélité des adhérents.

Le but de cette association est que tout le monde s'y sente bien mais aussi que le lien social perdure, au-delà des difficultés actuelles.

La Pétanque



Le club compte plus de **110 licenciés**.

Coupe de France : les joueurs dauxéens ont disputé le 3ème tour de la coupe de France contre l'équipe de Calmont, le 26 septembre au boulodrome couvert de Cintegabelle (météo oblige). Au terme de parties très disputées l'équipe dauxéenne remporte la rencontre. Le 3 octobre, pour le 4ème tour, c'est le club de Raphaël Parc qui recevait le club dauxéen, là aussi victorieux. Pour le 5ème tour et le 1er tour régional, les dauxéens devaient affronter le club gersois de Lalanne Arqué le samedi 31 octobre à Daux. En raison des nouvelles conditions sanitaires, la rencontre a été annulée et sera reportée suivant les directives de FFPJP.

Pour le **calendrier 2021**, il est prévu au "conditionnel" :

- Un Qualif triplettes (hommes/femmes) le 27 février
- Les 3 jours de Daux (du 9 au 11 juillet)
- Un Qualif CZC D1 le 30 octobre
- Un ou deux concours vétérans (en 4 parties), à confirmer.

Les Taoupats



Le club de football compte **90 licenciés**.

L'école de football en entente avec Merville compte, quant à elle, **20 petits TAOUPTS**.

Les TAOUPTS ont débuté une nouvelle saison très compliquée pour les joueurs et les dirigeants, du fait des mesures sanitaires contraignantes.

Concernant les manifestations à venir, le club vous informera en fonction de l'évolution du virus, tout au long de l'année 2021. Dans ce climat particulier, les TAOUPTS vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé, en espérant se revoir très vite au stade, ou autour d'une table pour partager un bon moment de convivialité.

Le Tennis Club Municipal



A ce jour, le TCM approche les **80 adhésions dont 45 enfants**, ceci grâce à la confiance mise dans l'équipe dirigeante qui vous en remercie.

L'école de tennis pour les jeunes, propose une heure de cours hebdomadaire. Le TCM Daux propose également des cours adultes pour tous ceux qui ont le souhait de progresser. Tous ces cours sont dispensés par une équipe pédagogique diplômée et ont lieu dans le respect des consignes liées à la crise de la Covid-19.

Pour les compétitions, 2 équipes sont engagées dans des **championnats régionaux**. Le Club organise également un **Tournoi Open** une fois par an en période estivale ce qui permet à tous les licenciés de pouvoir se rencontrer (niveau limité à 15 /1).

Côté animation, un stage de tennis pendant les vacances de Pâques sera organisé, ainsi qu'un déplacement au **tournoi des PETITS AS** (mondial des 12-14 ans). Cela permet à nos jeunes de voir évoluer les futurs grands compétiteurs.

Sont aussi prévus, si la crise sanitaire le permet, **2 vides-dressings** (21 mars et 3 octobre 2021) à la salle des fêtes de la commune.

Pour résumer, entre compétition et loisirs, jeunes et adultes tout le monde trouvera un certain plaisir à participer à la vie de ce club.

Si vous êtes tenté par la pratique de la petite balle jaune sur nos courts nouvellement restaurés par la Municipalité, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe dirigeante.

Les Tamalous

Actuellement à l'arrêt, les Tamalous reprendront leurs nombreuses activités dès que la situation le permettra en toute sécurité: randonnées, repas, voyages, goûters et rencontres conviviales autour de jeux de société...

La vie des Associations



Loto des écoles - novembre 2019
(photo APEED)

A ta Sauce



L'association A ta sauce, dont l'objectif est d'ouvrir un café culturel dans les environs, va entamer sa septième année d'activité.

L'année 2021 démarrera le dimanche 7 février avec la fameuse Bourse aux vinyles et vide-bibliothèque qui en est déjà à sa 5ème édition !!!! L'association proposera également un tout nouvel évènement pour le weekend du 9-10 octobre 2021. Suspense !

N'oublions pas le partenariat avec Radio de la Save, qui permet à trois membres d'A ta sauce de représenter l'association mensuellement par le biais d'une émission culturelle !

Si vous souhaitez avoir des renseignements pour adhérer ou pour les évènements à venir, n'hésitez pas à contacter les membres de l'association, leurs coordonnées sont sur le site internet de la mairie.

L'Amicale des Anciens Combattants

Depuis plusieurs années, les commémorations organisées conjointement par l'Amicale et la municipalité ont lieu en semaine afin d'y faire participer les enfants des écoles de Daux.

Le coronavirus a impliqué là aussi l'annulation de ces commémorations, notamment pour l'armistice du 11 novembre 1918, mais également pour les commémorations du 19 mars et du 8 mai. Espérons que 2021 nous permettra de nous réunir de nouveau dans ce cadre du souvenir.

L'ACCA

Le rallye dauxéen est une des plus anciennes associations de DAUX. La chasse est un loisir mais régule aussi les populations de gros gibier et de nuisibles (piégeage sur demande des administrés).

L'APEED



L'Association des parents d'Élèves des Écoles de Daux a une activité soutenue toute au long de l'année et s'investit aussi bien dans la vie scolaire que périscolaire.

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu en octobre, et les candidats de l'APEED, seule liste présentée, ont donc été élus. A ce titre, ils ont participé aux conseils d'écoles du premier trimestre qui leur permettent de partager avec la municipalité et l'équipe pédagogique les problématiques des parents d'élèves.

Les manifestations organisées par l'APEED sont :

- Le très attendu loto des écoles (il a pu avoir lieu en novembre 2019 mais a dû être annulé en 2020)
- Le carnaval des écoles
- La fêtes des écoles en concertation avec l'équipe pédagogique, manifestation suivie d'un repas
- Le Ludadaux, journée jeu de société, suivi d'un repas

Les bénéfices de ces manifestations sont reversés aux coopératives des écoles et contribuent à financer les sorties, spectacles... organisées aux écoles.

En raison de la crise sanitaire, les manifestations n'ont malheureusement pas pu se tenir durant les derniers mois...

En complément, l'APEED organise des ventes de madeleines et biscuits BIJOU, une vente de sapins de Noël en partenariat avec les pépinières Causat et des achats groupés de fournitures scolaires.

Merci à Carine Garra qui a passé la main cette année à la présidence de l'association à Lauren Scarazzini.

Daux Environnement



Dernière née des associations dauxéennes, Daux Environnement et ses membres actifs bénévoles ont pour but de représenter les intérêts des populations nouvellement impactées par les nuisances sonores générées par le changement de trajectoire des avions (testé depuis mai 2019 et actuellement dans la phase 5 de l'expérimentation).

Elle a été créée pour refuser la modification de la trajectoire Nord de décollage des avions de l'aéroport de Toulouse Blagnac. Cette trajectoire test se rapproche de Daux et engendre une perte de tranquillité des dauxéens.

Les adhésions pour 2021 sont en cours pour continuer les actions juridiques initiées cette année. L'association a besoin du soutien de la population.

Le Comité des fêtes



L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée en Janvier 2020, quelques changements ont eu lieu au sein du bureau qui se constitue à présent de Patrick SALUT (président), JFrançois RUAUD (vice-président), Sabrina CALLEGARO (secrétaire), Cindy HERNANDEZ (secrétaire adjointe), Thomas SANDREAU (trésorier) et Viviane LELIEVRE (trésorière adjointe).

Comme chaque année le comité des fêtes a organisé un loto au mois de Février 2020 qui c'est très bien déroulé, les dauxéens ayant participés nombreux à cette soirée. Hélas, les autres dates proposées au cours de l'année par notre association ont été annulées, ainsi que les trois jours de fête locale au mois de septembre 2020, suite à la crise sanitaire de la covid-19.

Pour 2021 aucune date n'a été retenue à ce jour mais l'association espère toutefois pouvoir mettre en œuvre la fête foraine qui devrait se dérouler fin septembre.

Le budget

Le budget des Communes, qu'est-ce que c'est ?

Le budget des Communes est adopté annuellement par le Conseil municipal. Il est d'une importance particulière puisqu'il conditionne et encadre l'activité économique et financière de la Collectivité sur une année pleine. Il détermine le niveau de fiscalité directe qui sera appliqué, via les impôts locaux, pendant cette période. Du moins pour les taxes sur lesquelles la fixation du taux appartient encore à la Commune...

Le budget 2020 de Daux :
4 751 000 €



Petit rappel historique...

Les Anglais nous ont emprunté le mot gaulois bougette, petite bourse contenant de quoi payer les dépenses quotidiennes, puis, après l'avoir imprégné de leur délicieux accent, nous ont rendu le mot budget. Avec, au passage, un accroissement substantiel de son contenu !

Normalement, le budget primitif doit être adopté au plus tard le 31 mars de l'année N. Pour 2020, COVID oblige, le budget de Daux, à l'instar de la majeure partie des Communes de France, n'a pu être adopté que très tardivement, soit le 7 juillet.

Obligatoirement en équilibre réel, ce budget représente une masse totale de 4.751 K€, répartie entre dépenses de fonctionnement, et dépenses d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre par des versements extérieurs définitifs (subventions), amortissables (emprunts) et par l'autofinancement prévu (voir ci-après). La section de fonctionnement s'équilibre quant à elle grâce aux recettes qui lui sont propres (dotations, produits des services, etc.) dont notamment la fiscalité. De ce fait, celle-ci participe à la prévision d'autofinancement de la collectivité (valeur significative de 350 K€ pour 2020).

Mais, après plus de 30 ans de décentralisation (lois Defferre), la capacité qu'offrait ce changement, pour les Collectivités concernées, de décider de façon presque autonome, s'est progressivement vidée de sa substance : disparition de la Taxe professionnelle en 2010, puis suppression progressive de la Taxe d'habitation depuis 2018. Bien que l'État ait pris l'engagement de compenser, à l'€ près, la diminution de ressources générée par la disparition de cette dernière, la perte de l'essentiel de la capacité décisionnelle en matière fiscale contribue à rendre les Collectivités à nouveau dépendantes du Gouvernement.

Pour 2020, le vote n'intervenait que sur les Taxes foncières et le Conseil a décidé de maintenir les 2 taux au niveau de ceux de 2019.

L'ensemble des ratios de structure de notre Commune fait apparaître une situation saine et stable, notamment quant à l'appréciation de l'endettement (capacité de désendettement inférieure à 8 ans, ce qui est particulièrement sain) et pour la rigidité des charges structurelles (valeur de 0,5 pour un seuil d'alerte de 1,8, cette dernière valeur signifiant que la Commune ne possède plus de possibilité d'action, sauf à « exploser » sa fiscalité).

La communication

Vous êtes nombreux à souhaiter plus de communication à Daux : nous vous entendons !

Mieux informer les dauxéennes et les dauxéens est un des axes de progrès que la nouvelle équipe municipale a souhaité mettre en avant. Mieux informer, c'est vous présenter les actions menées par la municipalité, mais également promouvoir les activités organisées par les nombreuses et dynamiques associations dauxéennes ainsi que par la Communauté de Communes des Hauts-Tolosans à laquelle notre village appartient.

D'autres actions (réunions de quartier...) seront envisagées à l'issue de la crise sanitaire.

Page Facebook

La page Facebook "Mairie de Daux" est en cours de lancement, elle permettra de partager de l'information en temps réel avec les utilisateurs du réseau social.



Voici les média de communication sur lesquels travaillent les élus :

Le site internet

Outil incontournable pour les habitants du village en recherche d'informations, le site internet de la mairie est en train de faire peau neuve tant au niveau de sa structure que de son contenu. Il sera accessible depuis tous les supports numériques, PC, tablettes et smartphones.



Il remplacera d'ici la fin de l'année le site actuel à la même adresse <http://www.mairie-daux.fr/>.

La Newsletter



L'arrivée du nouveau site internet sera l'occasion de mettre en place une newsletter envoyée par Email aux personnes qui le souhaitent.

Ce sera un moyen de vous communiquer les informations importantes de la mairie à intervalle régulier ou des alertes ponctuelles (météo...) si besoin.

Pensez à vous inscrire dès à présent sur le site internet de la mairie !

Implantation d'un Panneau lumineux

Un panneau lumineux sera installé prochainement dans la zone du Padouenc. Informations communales et associatives, alertes... y seront affichées. Une application mobile donnant accès aux mêmes informations sera proposée.



Le Bulletin municipal



Publié annuellement en fin d'année, sous forme papier et numérique (disponible sur le site internet de la mairie), il vous offre un récapitulatif des faits marquants survenus sur notre commune sur la période écoulée.

Environnement, Ecologie et Développement durable

De nombreux projets sont en préparation, le site internet de la mairie est VOTRE outil pour en prendre connaissance.

Il est mis à jour au fur et à mesure de l'avancée de ces projets.

***Vos idées sont les bienvenues,
n'hésitez pas à en faire part aux élus !***

Vous trouverez bientôt sur le nouveau site internet les informations pratiques vous permettant de contribuer à maintenir un cadre de vie agréable à Daux (déchetteries, jardinage...)

ZOOM SUR...

La jeunesse :

La protection de l'environnement passe par nos enfants, nous devons les sensibiliser et les former à l'éco-citoyenneté.

Plusieurs idées sont à l'étude pour intégrer les enfants dans notre démarche (potager et compostage scolaire, végétalisation écoles, zéro déchets, journées pédagogiques, tri des déchets, réduction du gaspillage alimentaire, économie d'énergie, mobilité douce et sécurisée, pédibus, commission climat des jeunes...)



Une journée verte sur le thème des déchets et du recyclage a d'ailleurs été organisée dans le cadre du Local Jeunes pendant les vacances d'octobre 2020 : elle a remporté un franc succès, tant auprès des jeunes que de leurs parents !

Les nuisances :

Nous luttons contre toutes les nuisances afin de préserver notre qualité de vie. Vous trouverez un certain nombre de rappels et d'informations à ce sujet tout au long de ce bulletin.

La qualité de l'air est également essentielle et nous avons lancé plusieurs actions afin, notamment, de privilégier les déplacements doux.

La protection de l'environnement est au cœur de notre action. Elle s'articule autour des axes suivants :

Communication et transversalité :

Une commission spéciale "environnement" a été créée afin de placer l'écologie au cœur de chacune de nos actions, cette communication interagit avec les commissions travaux, projet, communication, agriculture, école.



Alimentation durable :

Manger bon, sain et local.

Le cahier des charges des repas de la cantine a été revu dans le cadre du renouvellement du marché cette année, et plus de produits bios, locaux, végétariens ont été introduits.

La lutte contre le gaspillage alimentaire fait partie des enjeux, et des actions sont à l'étude avec la Communauté de communes et le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Nous renforçons la présence des producteurs locaux au marché et dans le cahier des charges de la future épicerie.

Energie :

Le bilan énergétique des bâtiments communaux a permis d'identifier un plan d'actions concret pour économiser l'énergie et améliorer le confort. Les premières actions ont été lancées avec, par exemple, la mise en place de films solaires à l'école maternelle, permettant de réduire la température des classes en été.

La transition écologique et la performance énergétique sont au centre des futurs investissements et des rénovations.

L'ensemble de l'éclairage public, poste très énergivore et demandant un effort financier important de la commune, a été analysé et un plan pluriannuel a été lancé afin de remplacer progressivement les éclairages classiques par des solutions beaucoup plus efficaces et économes.

Plusieurs autres solutions sont à l'étude pour économiser et décarboner l'énergie, notamment grâce aux énergies renouvelables.

Réductions des déchets :

Plusieurs actions sont en cours d'évaluation au niveau intercommunal et communal..

Végétalisation :

La commune n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis de nombreuses années ("zero phyto").

Le PLU intègre à présent les problématiques environnementales.

Agriculture urbaine :

Le projet de jardins partagés sera relancé dès la fin de la crise sanitaire.

Changement climatique :

Nous devons nous adapter au changement climatique, les projets d'urbanisme et de rénovation que nous lançons privilégient l'isolation thermique, des matériaux perméables, des espaces verts, les économies d'énergies et les énergies renouvelables.

Achats responsables et développement durable :

L'aspect écologique est pris en compte dans chacune de nos actions. L'éco-conditionnalité sera un élément à prendre en compte systématiquement dans l'organisation des manifestations festives, sportives ou culturelles (vide-grenier, vide dressing, location salle des fêtes, troc plantes...)

Vivre avec la Covid-19



Le PCS, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir sur la commune et des moyens disponibles (communaux ou privés).

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

NOUS RAPPELONS QUE LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE SUR LA VOIE PUBLIQUE DÈS 11 ANS, Y COMPRIS LORS DE VOS PROMENADES !!!

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME AU JOUR LE JOUR VIA LE SITE INTERNET :
www.mairie-daux.fr

Un guide des services y est notamment publié par la mairie et est actualisé au fil des directives de la Préfecture.

ET MAINTENANT ?

La municipalité s'organise au jour le jour afin d'appliquer et faire appliquer les consignes gouvernementales (confinement, maintien des services publics, aide aux personnes vulnérables...)

Nous avons encore plusieurs mois très difficiles devant nous...

Le nouveau confinement exige un respect des règles par tous, même si elles sont contraignantes (notamment le port du masque). Mais l'arrêt de la progression de la pandémie et la fin de centaines de décès chaque jour en France sont à ce prix.

Pour être informé en temps réel sur la Covid-19, téléchargez l'application :



**#Tous
AntiCovid**

ZOOM SUR LES MESURES PRISES À DAUX AU PRINTEMPS

L'épidémie de Covid a entraîné un confinement total entre **mars et juin 2020** stoppant l'économie, la vie associative et commerçante.

La mairie a déclenché son plan communal de sauvegarde.

La **mairie** est restée ouverte au public les matins ; un **accueil téléphonique** a été maintenu aux horaires d'ouverture.

Les **services techniques et d'entretien** sont restés sur le terrain en permanence en respectant les gestes barrière.

Le **CCAS** a établi une liste des **personnes fragiles** de la commune ; le portage des repas à domicile a été maintenu grâce à notre prestataire.

La **médiathèque** a dû fermer ses portes, mais un service de commandes à retirer sur rendez-vous a été mis en place. Les élus ont organisé, sur 2 samedis matin, la **distribution des masques** mis à disposition de la population gratuitement par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

La préfecture a autorisé la mairie à rouvrir son **marché de plein vent** dès mars ce qui a permis aux dauxéens de s'approvisionner en produits frais locaux et de qualité chaque semaine. Merci à nos commerçants.

Merci aussi à nos **restaurants** qui ont mis en place des services de repas à emporter et maintenu aussi le dépôt de pain au Bistrot. Réservez leurs en priorité notre clientèle.

Fabrication et distribution de masques

Un très bel élan de solidarité s'est mis en place dans le village !

Les couturières de DAUX et le CCAS ont été au rendez-vous, les unes en confectionnant des masques en tissu, les autres en procédant à la distribution à domicile de ces masques aux personnes fragiles identifiées ; merci aussi aux donateurs de tissu, d'élastique. C'est une belle mobilisation qu'il convient de saluer.



La reprise de l'école post-confinement

La mise en place de protocoles correspondant aux règles établies par l'état ont permis la réouverture des écoles et des services communaux (techniques, ALAE et cantine) en mars dans une étroite coordination enseignants / mairie / Apead.

Les enfants, grâce au distanciel puis au présentiel de consolidation, ont pu acquérir les connaissances attendues.

UN GRAND MERCI A TOUS CEUX QUI S'INVESTISSENT DE PRÈS OU DE LOIN DANS LA GESTION DE CETTE CRISE SANS PRÉCÉDENT !!!

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES


- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Vie pratique

 Place de la Mairie
31 700 Daux

 05 61 85 40 25
05 61 85 23 55 (fax.)

 mairie-daux@orange.fr

 www.mairie-daux.fr

Permanences des élus :

Sur RdV auprès des adjoints concernés.
Permanence Urbanisme le jeudi de 16h à 18h.

Ouverture mairie :

Tous les jours de **9h à 12h** et de **14h à 17h30**,
sauf les mardis où la mairie reste ouverte
jusqu'à **19h**.

Numéros utiles :

Médiathèque	05.34.52.20.37
Ecole maternelle	05.61.85.78.81
Ecole élémentaire	05.61.85.39.49
Restauration scolaire	05.61.85.52.62
ALAE	05.61.85.83.12
ALSH Bouconne	05.61.85.78.12

Prêt de tables et de chaises :

Fiche de demande à remplir en mairie.

Location de la salle des fêtes :

Réservés aux habitants de la Commune.
S'adresser à l'accueil de la mairie.

*Les prêts de tables et de chaises ainsi que la
location de la salle des fêtes sont
interrompus en période de Covid.*

Communauté de communes des Hauts-Tolosans :

1237 Rue des Pyrénées
CS 70 027

31330 Grenade-sur-Garonne

Tél. 05.61.82.85.55

Fax 05.61.82.42.21

Mail : contact@hautstolosans.fr

Site internet :

<https://www.hautstolosans.fr/accueil>



Ce bulletin municipal a été
entièrement conçu et rédigé par les
élus.

Il a été imprimé par EVOLUPRINT à
Bruguères sur du papier recyclé.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !!!

Vos professionnels de santé :

- Cabinet médical de Daux
(Drs Vazzana & Perrié-Rocayriés) :
06.66.40.43.60
- Infirmière (P. Richard) :
06.69.40.36.11
- Aide à Domicile en Milieu Rural
(ADMR) Grenade : 05.61.82.81.12

Pharmacies :

- Mondonville : 05.61.85.31.80
- Montaut-sur-Save :
05.61.85.71.29
- Merville : 05.61.85.00.52

Pharmacies de garde :

RésoGardes au 3237 (0.35 €/min)
ou sur : <http://www.3237.fr/>

Numéros d'urgences :

Le 39 66 « Allo docteur »
pour contacter un médecin
de garde la nuit (à partir de
20h), le week-end et les
jours fériés.



 SAMU	15
 POLICE	17
 POMPIERS	18
 TOUTES URGENCES	112
<small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small>	
 SMS OU FAX	114
<small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>	

- Gendarmerie : 14 rue F. Mitterrand, 31330 Grenade, 05.62.79.93.70
- Centre anti-poison : 05.61.77.74.47
- Veille sociale : 115
- Enfance en danger : 119 ou allo119.gouv.fr
- Violences conjugales : 3919 ou arretonslesviolences.gouv.fr
- Numéro vert : infos sur la COVID-19, 24h/24, 7j/7 : 0 800 130 000
- Urgences vétérinaires : 3115 (n° gratuit) ou
urgences-veterinaires.fr

Hôpitaux les plus proches :

Urgences Adultes :

- Purpan, 1 Place Dr J. Baylac, Toulouse, 05.61.77.21.15
- Cèdres, Rte de Mondonville, Cornebarrieu, 05.62.13.31.31

Urgences Enfants jusqu'à 15 ans :

- Hôpital des enfants, av. de Grande-Bretagne, Toulouse,
05.61.77.22.33

Services :

- SMEA, urgences eau potable et assainissement : 05.61.82.61.80
- EDF : 0810 131 333 <http://www.sousleslignes-prudence.com/>
- GDF : 0810 433 081
- Enédis (dépannage électrique) : 09.72.67.50.31
- Allo service public : 3939

Bruit et respect d'autrui

Pour vos tontes, travaux bruyants...

Merci de respecter les horaires autorisés :

- De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables
- De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- De 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air !

La **combustion des déchets verts**, et plus généralement des **déchets ménagers**, à l'air libre provoque de nombreuses nuisances pour le voisinage (odeurs, fumées...) et augmente considérablement les risques d'incendie. Au-delà de la gêne et des risques, le brûlage émet aussi de nombreux polluants pour l'homme et l'environnement et d'autant plus si les déchets verts sont humides.



Peu importe la période ou le lieu, le brûlage de déchets est donc interdit par le règlement sanitaire départemental (art. 84) et est punissable d'une amende de 450 €.

Des solutions existent pour la collecte et la gestion de vos déchets verts : compostage, broyage, collecte en déchetteries...

Plus d'infos sur le site de la DREAL :

<http://occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>